



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 31 MARS 2017**

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte de gestion et du Compte Administratif 2016**
- **Travaux d'investissement 2017 : planning de réalisation**
- **Vote du Budget 2017 et décisions budgétaires annexes (délibérations fiscales, attribution de subventions, affectations comptables, etc.)**
- **MJO – convention de participation financière triennale**
- **Autorisations de surplomb et d'occupation du domaine public**
- **Examen des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables**
- **Questions diverses**

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

Le compte administratif 2016, conforme au compte de gestion de la Trésorerie de Bourg d'Oisans se résume comme suit :

- **COMMUNE :**
Section de fonctionnement :

Résultat à la clôture de 2016	+ 72 145.31 €
Résultat de l'exercice 2016	+ 151.29 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	+ 72 296.60 €

A noter que la dotation de solidarité du Département de l'Isère d'un montant de 36 806 € a été affectée à la section de fonctionnement mais sera transférée à la section d'investissement sur le budget 2017.

De même ont été comptabilisées en dépenses de fonctionnement des dépenses qui concernaient l'exercice 2015 pour un montant de 46 468.57 €

Si l'on considère ces différents éléments, le résultat réel de la section de fonctionnement pour l'exercice 2016 est de :

9 813.86 €
(résultat cumulé de 35 490.60 €)

Section d'investissement :

Résultat à la clôture de 2015	+ 50 436.16 €
Résultat de l'exercice 2016	- 69 785.87 €
Résultat cumulé au 31/12/2016	- 19 349.71 €

Résultat auquel il convient d'ajouter la dotation de solidarité d'un montant de 36 806 €

Si l'on considère cet élément, le résultat réel de la section d'investissement pour l'exercice 2016 est de :

- 32 979.87 €
(résultat cumulé de + 17 456.29 €)

BUDGET PRIMITIF 2017 :

Le Budget Primitif 2017 est voté comme suit :

- **COMMUNE :**
La section de fonctionnement s'équilibre à 401 493.60 €
La section d'investissement s'équilibre à 447 505.71 €

DELIBERATIONS :

- **Délibération fiscale :** les taux d'imposition communaux (Taxes Foncières, Taxe d'Habitation, CVAE) restent inchangés par rapport à 2016
- **Attribution de subventions de fonctionnement** pour l'année 2017 à des associations locales
- **Assainissement (SACO) :** décision de prise en charge par la Commune de la totalité de la part fixe (abonnement) de la redevance d'assainissement, ce qui représente 142.07 € par abonné pour une année complète.

- **Maison des Jeunes de l'Oisans** : convention de participation financière au prorata du nombre d'enfants inscrits afin de soutenir et maintenir les activités proposées par cette structure
- **Urbanisme** : autorisation d'empiètement du domaine public et autorisation de surplomb du domaine public suite à demande de deux particuliers

PROGRAMMATION DES TRAVAUX / SELON BUDGET PRIMITIF 2017

Sous réserve de l'obtention des financements correspondants, les travaux suivants inscrits au Budget Primitif sont programmés pour 2017 :

- Acquisition d'une balayeuse pour entretien de la voirie
- Poursuite de la réfection de la voirie à l'intérieur du village
- Poursuite de l'aménagement paysager des aires d'accueil à l'entrée et à la sortie du village
- Alpages : réalisation d'une réserve collinaire à Pré Muret
- Enfouissement des réseaux « secs » lieudit « La Cure 5 » : finalisation des travaux
- Poursuite de l'étude de qualification des sources

QUESTIONS DIVERSES :

- Examens des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables
- Point sur les différents syndicats et la Communauté de Communes